

UN DRAME: la paysannerie 60

CONTRASTE ! Quelques jours après que M. « K » ait repris la route de Moscou, et tandis que le Général, souverain français, était reçu à Londres par Sa Gracieuse Majesté, c'est-à-dire au moment où le pays est censé baigner dans la grandeur la plus indiscutable, voilà que dans ce « cher et vieux pays » des centaines de milliers de serfs se sont rassemblés dans toutes les grandes villes de France, pour manifester leur mécontentement. Un mécontentement qui tourne à la colère. Notre correspondant de Tours était présent à la manifestation ; il nous en rend compte.

Le drame des paysans est connu. Dans Tribune du Peuple et dans Tribune du Socialisme, nous en avons traité longuement. Aujourd'hui, nous publions le programme agricole du Parti Socialiste Unifié, programme adopté par le congrès d'unification. Programme sans démagogie, adapté à la situation de 1960, il permettrait d'apporter les seules véritables solutions au drame des paysans.

TOURS à l'heure de la colère

(De notre correspondant) :

VINGT-CINQ MILLE ruraux réunis à Tours le jeudi 7 avril, des cars et des trains venus des sept départements voisins à l'occasion de la Journée Nationale, un défilé de trois quarts d'heure dans le centre de la ville, des forces de police considérables également (discrètes, il est vrai)... Pourquoi un déploiement aussi spectaculaire, pourquoi la campagne a-t-elle « bougé » ?

Éviter de mourir

IL NE S'AGIRA PAS, DANS DIX ANS, DE RESSUSCITER LES MORTS, CE QU'IL FAUT, C'EST EVITER AUX VIVANTS DE MOURIR AUJOURD'HUI ! Cette phrase applaudie par les milliers d'auditeurs et prononcée par le président de la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, COUREAU, traduit bien l'inquiétude des paysans qui voient leur pouvoir d'achat diminuer et leurs dettes augmenter de

façon inquiétante. C'est pour ces raisons qu'ils réclament à cor et à cri l'indexation des prix de la campagne sur les prix industriels, voyant là une simple mesure d'égalité entre la ville et la campagne et un moyen de devenir comme le demandait une de leurs banderoles des « Français à part entière » et comme l'exprimait le secrétaire général de la F.D.S.E.A. de la Vienne, ICHER : « Le prix du blé ne cesse de baisser alors que celui du charbon est sans cesse croissant. »

Les paysans n'admettent pas non plus que l'on fasse pression sur leurs prix au moyen des fameuses importations de choc huées hier à Tours. C'est ce dont se faisait l'écho le président COUREAU en dénonçant les importations de vin du Maroc et les menaces d'importation de porc. Il ajoutait d'ailleurs que les pressions gouvernementales sur les prix agricoles étaient particulièrement injustifiées, allant jusqu'à mettre au défi ceux qu'il appelle les technocrates de réaliser dans une exploitation de leur choix des prix de revient moins élevés que ceux pratiqués couramment par les agriculteurs français. Il résumait sa pensée par ces mots : « Les paysans

sont à la veille de subir ce qui ne leur est jamais arrivé : faire faillite. »



Si nos vaches...

Mais à côté de ces revendications purement économiques il nous faut tâcher d'entrevoir le contenu politique et social de cette manifestation. En conversant avec un exploitant du canton de Neuville du Poitou, nous avons pu noter une fois de plus la rancœur traditionnelle vis-à-vis du fonctionnaire réputé plus favorisé et principalement de l'instituteur bénéficiant de longs mois de vacances.

Et puis, à travers des critiques souvent justifiées à l'égard de vieux routiers des III^e et IV^e Républiques ressuscités après le 13 mai, ces « permanents du Système qui risquent de devenir les permanents de la Nation », à travers la critique de ces mêmes parlementaires qui indexent leurs traitements sur celui des conseillers d'Etat, on voit trop souvent poindre le bout de l'oreille d'un poujadisme rural réservant ses plus chauds applaudissements aux propos les plus démagogiques. Au-delà de l'égale réprobation d'une république trop faible (la IV^e) et d'une république trop ferme (la V^e), on en arrive à un antiparlementarisme systématique, voire, à un refus de la démocratie et à un culte du Chef, en tous les cas, à une désaffection pour la politique. Une banderole portée triomphalement et un fait choisi parmi bien d'autres nous semblent illustrer cet état d'esprit. La première : « Si nos vaches raisonnaient comme les politiciens, nous ne les mènerions plus au taureau... » Le second : la

foule qui s'était prononcée pour le « Non à Debré et le oui à Coureau » fut appelée à ovationner chaleureusement le Coureau en question qui se tenait debout sur un tracteur agricole après avoir déposé une gerbe au monument aux morts de la ville de Tours.

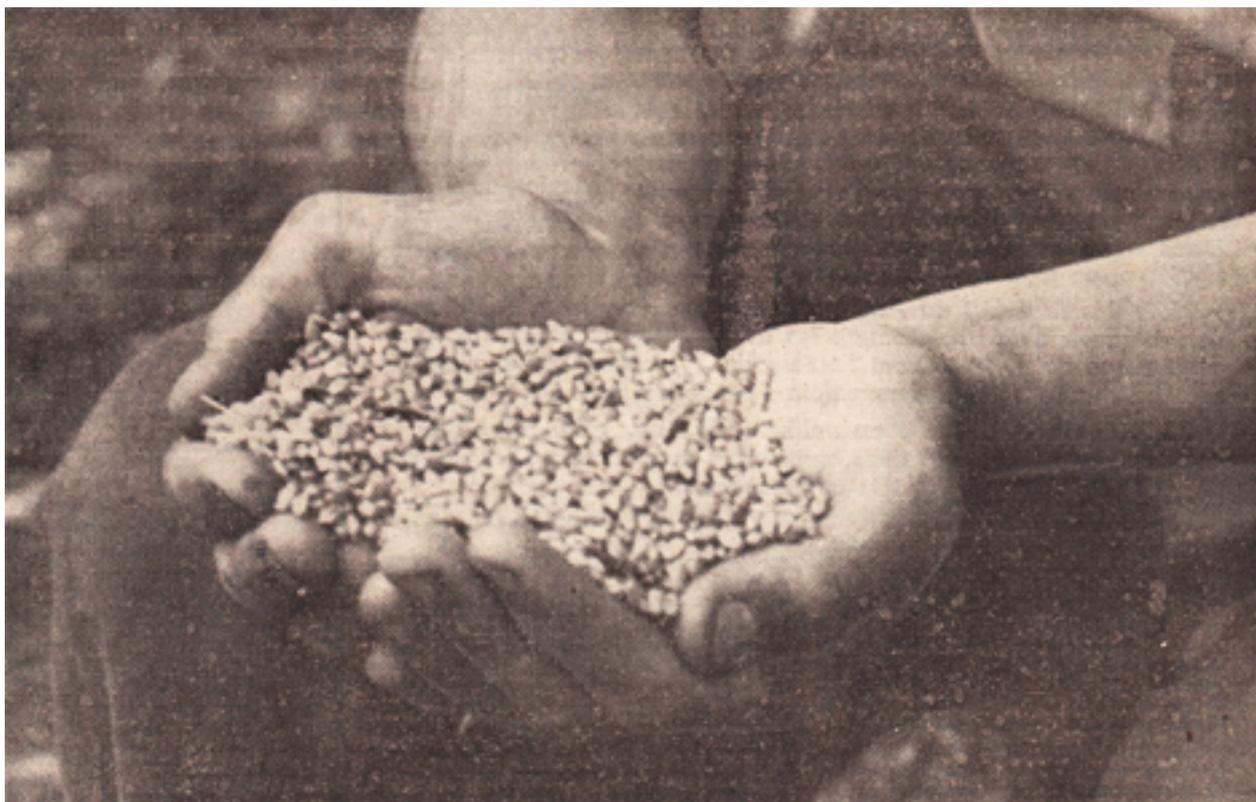
Et pourtant tout n'est pas négatif, bien loin de là, dans ces manifestations paysannes. Il semble que de telles actions en commun développent un certain sens du syndicalisme chez les ruraux, notion qui devait être à peu près inexistante il n'y a pas si longtemps. C'est probablement grâce à la naissance d'un véritable syndicalisme agricole que l'on verra disparaître l'antagonisme du paysan à l'égard de l'ouvrier de la ville. Déjà jeudi, à Tours, une pancarte, certes bien discrète, proclamait la fraternité dans la misère entre ruraux et ouvriers en s'exprimant ainsi : « Une politique de grandeur avec l'argent et le travail des ouvriers et des paysans ».

"Nous sommes jeunes"

Enfin, il y a les jeunes agriculteurs, ceux qui disaient : « Nous ne voulons pas voir vieilles avant l'âge nos sœurs et nos femmes comme le sont nos mères, par un travail excessif. » M. MOUCHEL, porte-parole du Cercle des Jeunes Agriculteurs, appela de ses vœux un véritable remembrement et la possibilité d'un équipement technique et scientifique grâce à des crédits à long terme et à une vulgarisation dans l'enseignement agricole jointe à une formation générale plus poussée et à une possibilité réelle d'orientation professionnelle. Il demanda également la mise au point d'une sécurité sociale agricole efficace couvrant au maximum tous les risques. Ce n'est que grâce à de telles mesures que, selon lui, on empêchera s'il n'est déjà trop tard la prolétarianisation des campagnes. « Nous sommes jeunes et nous voulons construire pour l'avenir », s'écria-t-il, résumant à la fois craintes et espoirs des jeunes paysans.

C'est là aussi ce qui nous fait espérer une possibilité de rénovation des campagnes par le socialisme malgré les préjugés de beaucoup, malgré l'individualisme traditionnel et malgré ce libéralisme-remède-universel prôné par les dirigeants d'un certain syndicalisme rural.

A. F.



Ces mains-là peuvent aussi se fermer

Partagés entre l'insuffisance prédominante du capital industriel et financier et le souci de ne pas mécontenter systématiquement les milieux ruraux, considérés comme une base sûre du maintien du régime, les gouvernements bourgeois qui se sont succédé en France n'ont rien entrepris sérieusement pour sortir la paysannerie française de son retard technique, économique et culturel.

La distorsion entre le développement industriel et le développement agricole est à l'origine d'une série de déséquilibres financiers et économiques et d'un approfondissement accéléré de la paupérisation des campagnes.

Le Parti Socialiste Unifié, convaincu que le passage au socialisme dans notre pays ne pourra se réaliser sans que soit accomplie l'alliance de la classe ouvrière et d'une paysannerie aspirant au progrès, considère par ailleurs que la création en France d'une agriculture moderne est une condition indispensable de l'équilibre et du développement économiques.

Compte tenu du développement des techniques agronomiques, le Parti estime qu'il est possible en un laps de temps relativement court de transformer l'agriculture française et de la faire participer de façon rationnelle à la formation et à la répartition du revenu national, à condition que soient levés tout d'abord les obstacles principaux qui entravent une transformation dont les

paysans, notamment les jeunes, comprennent de plus en plus la nécessité.

Ces obstacles principaux, inhérents au mode capitaliste de production et au maintien des structures pré-capitalistes à la campagne sont :

1° L'organisation actuelle des marchés agricoles qui place ceux-ci sous la dépendance exclusive du commerce de gros en ce qui concerne les secteurs non protégés (viande, fruits et légumes, produits laitiers) ou des gros agrariens solidairement organisés qui sont seuls en mesure de bénéficier du protectionnisme établi dans certains secteurs (céréales, cultures industrielles, viticulture);

2° La structure de la propriété foncière, responsable de la parcellisation du sol, de la non-rentabilité de centaines de milliers de petites exploitations, de l'insécurité des métayers et fermiers et de la difficulté d'installation des jeunes paysans;

3° L'organisation du crédit agricole, basé sur le maintien et la protection des situations acquises et non sur les exigences du développement de la capacité productive des exploitations agricoles;

4° Le sous-développement économique de base de la majeure partie des régions rurales;

5° Le fait que la paysannerie ne bénéficie pratiquement pas des mesures de protection sociale généralisées dans les autres secteurs (sécurité sociale, retraite, etc.).

6° L'insuffisance criante de l'enseignement et des institutions culturelles qui prive les jeunes ruraux d'une formation générale comparable à celle des jeunes gens des villes, qui n'assure par leur formation et ne permet pas à la main-d'œuvre excédentaire de s'orienter vers d'autres métiers;

7° L'insuffisance particulièrement grave de la vulgarisation agricole dont témoignent le nombre des conseillers agricoles beaucoup plus faible en France que dans les pays où l'agriculture est la plus évoluée.

--- o ---

Le Parti constate l'évolution de la jeune paysannerie française qui commence à aborder avec réalisme et avec le sens de ses responsabilités, les problèmes de son intégration à la vie moderne. Il se félicite de cette prise de conscience qui se traduit par le développement de la production sous toutes ses formes (coopératives d'achat, de production, de travail, de transformation et de commercialisation, centres d'études des techniques agricoles) et du syndicalisme agricole, amène les jeunes paysans à rejoindre dans la pratique le mouvement socialiste et à mettre en question les structures capitalistes elles-mêmes. Le Parti considère en effet que paysans et producteurs sont seuls en mesure de découvrir et de faire fonctionner les institutions et les formes d'organisation de nature socialiste à la campagne.

La paysannerie n'est pas une classe homogène. Les propriétaires fonciers et les gros agriculteurs capitalistes, comme les notables locaux non-agriculteurs, monopolisent la représentation de la paysannerie en promouvant une politique de protectionnisme agricole qui masque les contradictions réelles découlant du statut archaïque de la propriété tout en leur assurant une large marge différentielle ou de substantiels profits parasitaires. Le Parti considère que reprendre à son compte toutes les revendications de la paysannerie, y compris les plus réactionnaires et les plus anti-économiques, ne favorise pas la libération des paysans, mais au contraire contribue à les placer davantage sous l'influence des éléments agrariens et capitalistes.

Le Parti considère qu'il ne peut être question de subordonner la prise de conscience par la paysannerie des avantages de modes socialistes de production et d'échange, à des objectifs tactiques momentanés. Le programme immédiat du Parti doit donc découler de son programme à long terme et en apparaître comme un élément de réalisation.

Dans le cadre du Plan

Doit s'articuler :

- un plan général de mise en valeur

rationnelle du sol français partie intégrante du plan de développement, moyen le plus efficace pour permettre aux ruraux d'accéder à la sécurité matérielle et au standard de vie correspondant au développement des forces productives (vacances, réduction de la semaine de travail, confort ménager, participation à la vie culturelle, accès aux produits de consommation de demi-luxe). Ce plan, conçu avec la participation des producteurs agricoles (exploitants et salariés) doit avoir notamment pour but :

- l'orientation et la spécialisation des cultures en fonction des débouchés nationaux et étrangers;
- la mise en valeur des régions agricoles sous-développées ;
- le développement des méthodes modernes de culture, de traitement et de conservation des produits;
- l'élévation de la productivité de la terre et du travail en agriculture.

En relation avec le plan agricole et en fonction des indications données par lui, le plan général de développement devra faire place à une promotion des industries livrant ses biens d'équipement à l'agriculture et à une décentralisation de certaines de ses industries dans les régions utilisatrices. Ce n'est pas l'industrie de la machine agricole ou des engrais qui doit déterminer l'orientation du développement économique en agriculture (comme c'est le cas à l'heure actuelle), mais les besoins d'une agriculture évoluée qui doivent déterminer la production des biens d'équipement agricole.

Enfin le Plan doit prévoir et permettre la construction d'industries de transformation aux environs des centres de production. Ces diverses mesures auront pour effet de contribuer à la réalisation du plein emploi dans les campagnes en utilisant sur place dans le secteur industriel la main-d'œuvre rendue excédentaire par le développement du progrès technique en agriculture. Les autres mesures de décentralisation industrielle devront bien entendu contribuer au même objet.

L'organisation du circuit de distribution

La réorganisation du système des prix et de la distribution doit assurer la réalisation des objectifs économiques et sociaux fixés par le plan.

Les principaux produits agricoles (viande, produits laitiers, cultures industrielles, céréales, etc.), devront faire l'objet de prix garantis indexés

sur les prix industriels concourant à leur formation. Ces prix garantis ont pour objet de permettre aux paysans producteurs le développement rationnel de leurs exploitations. Ils seront fixés après consultation des organisations représentatives de l'agriculture en tenant compte des objectifs du plan et du progrès technique en agriculture. En aucun cas, en effet, les prix garantis ne doivent avoir pour effet de favoriser les productions excédentaires ou irrationnelles ni de subventionner des méthodes de culture périmées.

La réorganisation du circuit de distribution doit permettre à la fois de revaloriser les produits agricoles à la production, d'améliorer la qualité des produits vendus, de garantir la stabilité des marchés, notamment en ce qui concerne les denrées périssables et d'abaisser les prix de vente au détail. Les intermédiaires privés du circuit commercial de gros devront progressivement être éliminés par la généralisation des marchés-gares expéditeurs et réceptionnaires, pourvus des installations modernes de stockage, de réfrigération et de préparation des produits, placés sous la gestion des organisations coopératives de producteurs, des groupements d'achat de détaillants et des représentants des consommateurs (collectivités locales, syndicats ouvriers, coopératives de consommateurs).

Le principe du système de distribution doit être basé sur la possibilité pour le producteur de contrôler le plus loin possible la distribution de son produit. Les mêmes marchés-gares assureront la coordination des prix régionaux et la régularisation des échanges internationaux.

Structure de la propriété foncière

Dans toutes les régions où la répartition du sol empêche une exploitation économique rationnelle de la terre, des sociétés d'intervention foncière seront constituées par les paysans-producteurs à l'exclusion des propriétaires dont le travail de la terre ne représente pas le revenu principal, le principe de la création de ces sociétés étant décidé territorialement par les collectivités départementales. Le rôle de ces sociétés sera :

1° de prendre en gestion — soit sous forme de rachat, soit sous forme de location — les terres cultivables non exploitées par des producteurs directs.

Les propriétaires non exploitants devront, au moyen des mesures fiscales appropriées, être mis en demeure de céder leurs terres ou d'en assurer l'exploitation personnelle. Les terres ainsi récupérées seront données en gestion, moyennant un loyer annuel correspondant au prix de rachat ou de location, aux paysans-producteurs in-

dividuels ou associés de façon à ce que chaque exploitation agricole dispose de la superficie correspondant aux exigences minima de la productivité technique ;

2° d'assurer dans les plus brefs délais le remembrement à l'amiable de toutes les terres entre les paysans producteurs en introduisant dans l'organisation de ce remembrement — en liaison avec la C.E.T.A. et les conseillers agricoles — la notion de la spécialisation des exploitations.

L'utilisation des moyens matériels de production

L'utilisation des moyens matériels de production devra être facilitée par les mesures suivantes :

1° les détaxations qui ne devront pas être automatiques mais réservées à ceux qui sont à même d'assurer une utilisation rationnelle d'un matériel adapté à leurs besoins, en particulier aux coopératives d'utilisation du matériel agricole et aux coopératives d'achat ;

2° création sous l'égide des collectivités locales et des organisations agricoles de services d'entretien et de réparation du matériel agricole ;

3° réorganisation du crédit agricole dont les prêts devront être accordés en tenant compte de la compétence des exploitations et de la valeur de leurs programmes d'investissement ;

4° encouragements en faveur des coopératives de travail et de production.

L'accès au progrès technique

L'accès au progrès technique devra être facilité :

1° en tout premier lieu par une organisation de la vulgarisation agricole comportant la formation rapide d'un nombre de conseillers agricoles très supérieur au chiffre actuel : 1 pour 1.500 exploitants, se rapprochant du chiffre de 1 pour 150 exploitants, qui a permis au Danemark d'avoir une agriculture deux fois plus productive que l'agriculture française ;

2° par l'organisation, dans le cadre de l'Education Nationale et avec la collaboration des organisations professionnelles, d'un véritable enseignement agricole comportant :

a) le développement des écoles d'agriculture et l'élargissement du système des bourses ;

b) la réforme des programmes scolaires pour y faire place à l'enseignement des données

agronomiques de base ;

c) l'introduction de l'orientation professionnelle agricole dans les classes scolaires terminales ;

3° par un aménagement de l'enseignement général qui permette aux enfants des campagnes de ne pas être défavorisés par rapport aux enfants des villes; organisation du ramassage d'élèves, extension des centres d'orientation et de formation professionnelle industrielles dans les régions rurales ;

4° par l'encouragement donné aux centres d'études techniques agricoles (C.E.T.A.), aux centres de gestion, de comptabilité agricole ;

5° par le développement de la recherche agronomique et notamment des stations

expérimentales ;

6° par le développement des institutions culturelles dans les campagnes, foyers ruraux, maisons de jeunes et de la culture, etc.

Les avantages sociaux

Les avantages sociaux acquis par les autres catégories devront être étendus aux paysans (sécurité sociale, allocations familiales et logement, retraite, celle-ci pouvant être liée à la cessation de l'exploitation par le retraité), et les salaires des ouvriers agricoles devront s'établir au niveau des salaires industriels de même qualification.